

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016**

**Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 14 mars 2016, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore**

<b>Etaient présents :</b>	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, Mrs BARDE, MAURON, PECHOUX, M. BOISIER, DESMIDT, JOYARD, MOINE, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, GRASSET, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT, PERRET.
<b>Excusés :</b>	NEANT
<b>Pouvoirs :</b>	NEANT
<b>Secrétaire de séance :</b>	M. Xavier BOSSAN

Ouverture de la séance : 20 h 30

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 février 2016 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

**MARCHES FORMALISES SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

NEANT



**MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Signature du marché pour l'aménagement des espaces publics du secteur mairie, église et Pragnères avec Semcoda le 17 mars 2016 pour la somme de 29.332,49 € HT soit 35.198,99 € TTC.



**DECISIONS PRISES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Décisions du 15 février 2016

N° 2016-005 Signature du marché ATELIER DU REVERBERE de 2.800 € TTC pour la création et la représentation de spectacles vivants pour l'animation du musée.

N° 2016-006 Signature du marché PAX AUGUSTA de 3.100 € TTC pour l'animation des Journées du patrimoine au musée.

Décision du 14 mars 2016

N° 2016-007 Signature du marché MENUISERIE ARBORE MAGNON de 2.595,92 € HT de 3.115,10 € TTC pour la pose d'une cloison mobile.



**DELIBERATION N° 2016013 – AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DES PRIMES D’EMISSION ET MODIFICATION DES STATUTS**

Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité de donner pouvoir au représentant de la commune à l’Assemblée Générale Extraordinaire, afin :

- ☞ D’autoriser la SEMCODA à augmenter son capital d’une somme de 27 022 576 € portant ce dernier de 15 441 472 € à 42 464 048 € par incorporation directe de la somme prélevée sur le compte « prime d’émission ». Cette augmentation de capital est réalisée par élévation de la valeur nominale des 965 092 actions de 16 € à 44 € chacune,
- ☞ D’autoriser la modification des statuts proposée,
- ☞ De valider le dossier que la SEMCODA doit présenter à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire et qui est annexé à la présente délibération.

**DELIBERATION N° 2016014 – CREATION D’UN OSSUAIRE DANS LE CIMETIERE COMMUNAL**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité de créer un ossuaire dans le cimetière communal dans lequel seront déposés les reliquaires contenant les restes des corps inhumés et lors des relèves de sépultures. Le caveau existant dans le cimetière, acheté par la commune et non commercialisé pourra être adapté en ossuaire.

**DELIBERATION N° 2016015 – CONSULTATION DU CONTRAT D’ASSURANCE COLLECTIVE DES RISQUES STATUTAIRES**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’étudier l’opportunité de conclure un (nouveau) contrat d’assurance pour la garantie de ses risques statutaires,

- ☞ décide pour cela de donner mandat au Président du Centre de gestion de l’Ain afin :
  - \* qu’il procède à la consultation des différents prestataires potentiels ;
  - \* qu’il conclue le cas échéant un contrat-groupe adapté aux besoins des collectivités mandataires ;
  - \* qu’il informe ces collectivités des caractéristiques du nouveau contrat-groupe, se fasse le relais de toute demande d’adhésion au dit contrat et qu’il prenne toute décision adaptée pour réaliser réglementairement la passation du marché susvisé.

**DELIBERATION N° 2016016 – MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE DEMANDE DE DELAI SUPPLEMENTAIRE**

Le Conseil Municipal autorise à l’unanimité Monsieur le Maire à demander un nouveau report de 2 mois pour application du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP sur la rémunération du mois de juillet 2016, après avis du Comité Technique.

**DELIBERATION N° 2016017 – MUSEE ARCHEOLOGIQUE - CREATION D’UN EMPLOI SAISONNIER A PARTIR DU 26 AVRIL 2016**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité de créer un emploi pour accroissement saisonnier d’activité, d’adjoint du patrimoine, pour une durée maximale de 6 mois à compter du 26 avril 2016. Il précise que la rémunération sera rattachée à l’échelle 3 des adjoints du patrimoine pour une durée de 35 h / semaine.

**DELIBERATION N° 2016018 – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L’ASSOCIATION VER’HAUT-BUGEY**

Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité le versement d’une subvention exceptionnelle de 500 € en vue de la participation d’un équipage au rallye « Trophée Roses des Sables » au Maroc en octobre prochain.

**DELIBERATION N° 2016019 – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L’ASSOCIATION DU SOU DES ECOLES D’IZERNORE**

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité le versement d’une subvention exceptionnelle de 3.700 € à l’association du Sou des Ecoles afin d’aider au financement du séjour éducatif de 4 jours en Auvergne au mois de juin 2016 pour deux classes de CM 2 de l’école des III colonnes.

## **DELIBERATION N° 2016020– ACHAT DE PARCELLES DE TERRAIN**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter les parcelles proposées par M. Mme Emmanuel LOMBARD définies ci-dessous pour la somme de 11.500 € correspondant à 2 ha 83 ca 61 a.

N°	LIEU DIT	SURFACE (en ares)
C26	Sur les Orlets	28.25
D212	Aux Essards	11.70
D213	Aux Essards	113.85
D214	Aux Essards	9.09
D215	Aux Essards	26.95
B655	Sur Fossard	6.70
F48	Au Cotez	6.70
F487	Sous Champ Biolay	13.39
G22	Au Bois d'Amont	11.56
G23	Au Bois d'Amont	6.18
G36	Au Bois d'Amont	4.50
G180	Au Carré	33.21
G265	Mont Chevrier	8.67
G271	Mont Chevrier	2.86
	Soit un total de	2 ha 83 ca 61 ares



### **FINANCES**

Le Conseil Municipal est informé qu'un arrêté du Maire a été pris concernant l'extension de la régie de recette en régie d'avance et de recettes.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en œuvre pratique du transfert de compétences à la CCHB. Les budgets concernant les bâtiments et zones industriels seront désormais votés par la CCHB.

### **ACTIVITES ECONOMIQUES**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande d'un kinésithérapeute souhaitant s'installer sur la commune dès septembre. Une réflexion est engagée sur un local éventuel.

### **TRAVAUX**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de la modification apportée au projet d'extension de la mairie entraînant une augmentation du montant des travaux porté à 1.326.174 € HT, le forfait définitif de la maîtrise d'œuvre s'élève à 103.584,12 € HT.

Le Conseil Municipal est informé de l'évolution des différents travaux sur la commune, notamment concernant l'extension de la mairie pour laquelle les sondages des fouilles archéologiques interviendront le 29 mars prochain.

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'exploitation de l'éclairage public pour l'année 2015.

### **PATRIMOINE ET MUSEE**

Le Conseil Municipal décide de constituer un comité de pilotage stratégique comprenant :

- la commission patrimoine et musée : Michel Colletaz, Jean-Pierre Barde – Francine Desmidt – Sylvie Comuzzi – Jean-Louis Péchoux – Henri Boisier – Laurence Sanchez-Rol – Marie-Josèphe Dupuis
- Jean-Claude Laurent
- Des membres du personnel administratif du musée et de la mairie : Eve Neyret-Duperray – Julien Darmes – Soraya Bensalem – Cyriane Degeorge.

## **VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du Conseil d'école du 8 mars dernier.

Le Conseil Municipal est informé de la constitution d'un nouveau bureau du Conseil d'Administration des grillons suite à l'assemblée générale du 4 mars dernier. Une nouvelle Assemblée Générale est prévue le 8 avril prochain.

## **DIVERS**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la rencontre entre Monsieur le Maire et la Société INTERVENTS qui propose une étude éventuelle d'un projet éolien sur la commune.

